



## Notes de lecture

LASALLE-DE SALINS Maryvonne

- Lobbying de l'agroalimentaire et normes internationales

GRISON Denis

- Qu'est-ce que le principe de précaution ?

DESMARTIS Marie

- Une chasse au pouvoir.  
Chronique politique d'un village de France

FERRÉOL Gilles

- Femmes et agriculture

Worldwatch Institute

- Comment nourrir 7 milliards d'hommes

PARMENTIER Bruno

- Manger tous et bien

*NESE n° 36, juin 2012, pp. 153-164*

CENTRE D'ÉTUDES ET DE PROSPECTIVE

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

## Présentation

*Notes et Études Socio-Économiques* est une revue du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, publiée par son Centre d'Études et de Prospective. Cette revue technique à comité de rédaction se donne pour double objectif de valoriser des travaux conduits en interne ou des études commanditées par le ministère mais également de participer au débat d'idées en relayant des contributions d'experts extérieurs. Veillant à la rigueur des analyses et du traitement des données, elle s'adresse à un lectorat à la recherche d'éclairages complets et solides sur des sujets bien délimités. D'une périodicité de deux numéros par an, la revue existe en version papier et en version électronique.

Les articles et propos présentés dans cette revue n'engagent que leurs auteurs.

### Directrice de la publication :

Fabienne Rosenwald, MAAF-SG-SSP, Chef du Service de la Statistique et de la Prospective

### Rédacteur en chef :

Bruno Hérault, MAAF-SG-SSP, Chef du Centre d'Études et de Prospective

### Secrétaire de rédaction :

Pierre Claquin, MAAF-SG-SSP-CEP, Chargé de mission

### Comité de rédaction

Jean-Claude Teurlay, MAAF-SG-SSP, Adjoint au chef du SSP

Martin Bortzmeyer, MEDDTL-CGDD, Chef de bureau

Patrick Aigrain, FranceAgriMer, Direction Marché Études et Prospective

Frédéric Courleux, MAAF-SG-SSP-CEP, Chef du BEAE

Bruno Hérault, MAAF-SG-SSP, Chef du Centre d'Études et de Prospective

Aurélie Darpeix, MAAF-DGPAAT, Chargé de mission au BPCEC

Aurélien Daubaire, MEFI-DGT, chef du BEA (POLSEC 4)

Nathanaël Pingault, MAAF-DGPAAT, Chef du BSECC

Jean-Luc Pujol, INRA, Directeur Mission d'anticipation Recherche Société et Développement durable

Sylvain Rousset, IRSTEA, Ingénieur Chercheur

Julien Vert, MAAF-SG-SSP-CEP, Chef du BPSIE, Centre d'Études et de Prospective

Sébastien Treyer, IDDRI, Directeur des programmes

Tanocrède Voituriez, CIRAD, IDDRI

Pascale Pollet, MAAF-SG-SSP, Sous-directrice de la SDSSR

**Composition** : SSP - ANCD

**Impression** : SSP - BSS

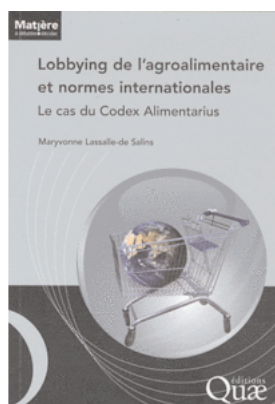
Dépôt légal : à parution

**ISSN** : 2259-4841

Renseignements et diffusion : voir page 4 de couverture

# Note de lecture

---



LASALLE-DE SALINS Maryvonne

*Lobbying de l'agroalimentaire et normes internationales.*

*Le cas du Codex Alimentarius*, Éditions QUAE, 2012

Le *Codex Alimentarius*<sup>1</sup> est devenu un puissant lieu de décision sur notre alimentation qui reste pourtant largement méconnu. L'ouvrage de Maryvonne Lassalle-de Salins plonge le lecteur, sur la base de cinq cas concrets, dans les rouages de cette organisation inter-gouvernementale convertie en « agence règlementaire globale », tout en apportant une analyse critique sur les limites de sa gouvernance et sur les enjeux – considérables – de ce qui s'y décide. La thèse défendue par l'auteur est que la particularité de cette organisation implique des méthodes de lobbying nécessairement distinctes de celles qui se pratiquent au niveau des instances nationales ou européennes, des méthodes de « *meta-lobbying* ».

Depuis qu'en 1995 l'OMC s'est référé aux normes Codex pour arbitrer plusieurs litiges commerciaux au titre de l'accord Sanitaire et Phytosanitaire et de celui sur les Obstacles Techniques au Commerce, ces normes s'imposent de fait aux États. Peut-on appeler « yaourt » un produit que l'on a thermisé afin d'en supprimer les bactéries pour une meilleure conservation ? Quelle est la limite maximale acceptable de mycotoxines cancérigènes dans les jus de pommes ? Quelles normes sanitaires un État peut-il légitimement imposer aux aliments importés sans

être accusé de protectionnisme ? C'est au sein du Codex que les cultures alimentaires mondiales, si diverses, s'affrontent avec trois objectifs difficilement conciliables : protéger les consommateurs, encourager l'harmonisation des réglementations et faciliter le commerce.

L'un des cas décrits, au sujet des « facteurs autres que la science pris en compte dans l'élaboration des normes », est symptomatique des clivages culturels que le Codex tente de concilier. Les différences de réglementations entre pays peuvent s'expliquer par le fait que les consommateurs n'ont pas les mêmes priorités. Mais dans certains cas, elles peuvent avoir un but protectionniste et constituer un obstacle au commerce, obstacle non légitime au sens du droit de l'OMC. Le Codex cherche à protéger la santé des consommateurs, tout en ayant aussi pour objectif de limiter ces barrières déloyales au commerce. On y tente pour cela d'objectiver le plus possible, et donc de faire appel à la science, pour définir les normes légitimes. Or doit-on proscrire toute norme sanitaire qui ne serait pas basée sur la preuve scientifique d'un risque pour la santé ? Que faire de l'interdiction d'utiliser les hormones en viande bovine lorsque la recherche ne fournit pas de lien de cause à effet sur la santé humaine ? L'auteur

---

1. Il est d'usage d'employer le terme « *Codex Alimentarius* » pour désigner la « Commission du *Codex Alimentarius* », soit l'organisme de normalisation dans son ensemble ; de même « normes Codex » désigne les normes qui y sont élaborées.

déplore que les débats au Codex réduisent trop souvent la santé à l'innocuité, alors même que les sociologues de l'alimentation montrent que « ce n'est pas à la science de dicter ce qui est bon à manger sur de simples raisons sanitaires ».

L'organisation inter-gouvernementale qu'est le Codex est décrite ici comme « un lieu d'indécision ponctué de décisions ». En effet, les processus d'élaboration des normes, malgré une procédure officielle structurée en huit étapes, sont dans la pratique flous, incertains et mal connus des membres. La règle du consensus, par exemple, peut-être interprétée différemment d'un comité à un autre, certains considérant qu'une majorité suffit, d'autres recherchant l'unanimité. De plus, la participation des pays aux différents comités ainsi que les positions qu'ils y défendent sont fluctuantes. Il en résulte des décisions souvent fortuites, parfois vides de sens, ou contradictoires avec des décisions précédentes.

Défendre ses intérêts au sein du *Codex Alimentarius* n'est donc pas un exercice aisé. Et cela est particulièrement difficile pour les pays ou les organisations disposant de moyens limités. Le principe d'égalité des États membres, garant de la légitimité des normes, est ici questionné par l'auteur. Paradoxalement, la règle du consensus peut être moins égalitaire qu'un vote, puisque dans ce système, ne pas s'exprimer équivaut à ne pas participer à la décision. Or, les pays en développement n'ont pas les capacités techniques pour suivre l'ensemble des négociations, consulter les secteurs concernés et élaborer des positions. Par ailleurs, les parties prenantes se sont très tôt vu accorder le statut d'observateur et le Codex les a intégrées au processus de décision. Mais là aussi, les organisations de consommateurs disposent de ressources financières et d'une expertise bien moindres que certains groupes industriels.

Car le statut d'observateur ne suffit pas pour être influant au Codex. L'auteur décrit ainsi comment les entreprises françaises utilisent des canaux divers, en privilégiant en premier lieu l'administration nationale. Lorsque les enjeux sont de nature économique ou qu'il s'agit de défendre une réglementation française, l'administration coopère étroitement avec l'industrie, qui lui fournit arguments et connaissance du marché, et dont les experts accompagnent la délégation. Dans un des cas

analysés par l'auteur, la France défendait le caractère « vivant » du yaourt, pour des raisons culturelles, mais aussi dans le but de garantir un débouché aux groupes français implantés en Europe centrale face à la concurrence des yaourts thermisés allemands. La convergence des intérêts n'est toutefois pas systématique. Ainsi, dans le cas « limites maximum de patuline », l'administration a, sur des considérations de santé publique, pris des positions différentes de celles de l'industrie, préférant s'en référer aux avis scientifiques. C'est pourquoi, selon l'auteur, la stratégie d'influence des entreprises doit aussi, pour être efficace, viser les autres pays ainsi que les diverses instances du Codex, voire les comités d'experts scientifiques.

Le mode d'influence privilégié est celui de la « légitimation ». Il ne s'agit pas ici de « faire pression » sur tel ou tel décideur (ils sont multiples), ni de médiatiser les sujets pour orienter le débat (le Codex est trop peu connu), mais plutôt de se positionner sur la durée comme interlocuteur crédible, fournisseur d'informations. Pour cela l'action collective prédomine, car les associations professionnelles bénéficient du crédit de la représentativité. Le pouvoir d'influence est alors fonction de la capacité de l'industrie à exprimer, malgré sa diversité, une position commune. Un pouvoir somme toute limité, conclut l'auteur, car compte tenu de la complexité de la décision multilatérale, les résultats sont toujours incertains.

Au fil de son ouvrage, l'auteur tente de démontrer, dans un style académique, en quoi les méthodes de lobbying des entreprises envers les organisations inter-gouvernementales sont spécifiques. On peut regretter de ne pas trouver une comparaison plus approfondie avec les pratiques de lobbying auprès des instances européennes. Mais ce livre présente avant tout l'intérêt de faire la lumière sur le fonctionnement de cette institution, dont l'importance stratégique justifierait que divers acteurs de la société civile, autres que les seules entreprises de l'agroalimentaire, s'y intéressent de près et participent aux décisions.

**Alexandre Martin**

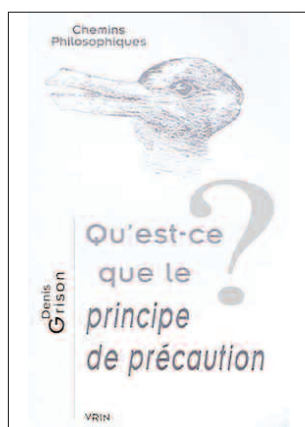
Chargé de mission Économie et politiques agricoles

**Centre d'études et de prospective  
MAAF**

*alexandre.martin@agriculture.gouv.fr*

# Note de lecture

---



GRISON Denis  
*Qu'est-ce que le principe de précaution ?*  
2012, Paris, Vrin

Ce court ouvrage dédié au principe de précaution est un livre de vulgarisation destiné à tous ceux qui, en particulier dans le champ de l'agriculture, de l'alimentation ou de l'environnement, s'intéressent à la gestion des risques et sont confrontés à des prises de décision en situation d'incertitude.

Premièrement, Denis Grison, philosophe et ingénieur enseignant à l'IUT de Nancy, explique que le principe de précaution est connu du grand public surtout depuis le Sommet de la Terre à Rio en 1992 et son inscription dans le préambule de la Constitution française. L'application du principe de précaution est déclenchée lorsque trois conditions sont réunies : 1) la présence d'un risque de dommage grave et irréversible, rendant le retour à un état proche de l'initial impossible, du moins dans un délai et à un coût raisonnables ; 2) le risque concerne la santé et l'environnement ; 3) la nature même du risque est inconnue, ainsi que les facteurs qui le gouvernent.

La mise en œuvre effective de ce principe mobilise trois registres : évaluer, communiquer et agir. Il convient d'abord d'évaluer scientifiquement la nature et la gravité des risques, puis de permettre une communication favorisant de véritables échanges entre les parties. Enfin, alors que les connaissances restent incomplètes et que l'incertitude demeure, il faut prendre des mesures immédiates pour lutter contre le risque. Ces mesures doivent être révisables, en cas de progres-

sion des connaissances, et proportionnées au risque, la gamme allant de la simple veille à l'interdiction totale, en passant par le moratoire ou des autorisations limitées.

L'auteur propose de distinguer la *précaution* et le *principe de précaution*, en faisant une différence entre les *effets* et les *risques*. D'après lui, la précaution est l'« attitude à adopter lorsque l'on fait face à l'ensemble des effets d'une situation », tandis que le principe de précaution est le cas précis « où ces effets revêtent clairement l'apparence d'un risque » (p. 53).

Deuxièmement, constatant que le principe de précaution est à l'origine de nombreux mésusages et polémiques, l'auteur s'attaque aux préjugés liés à ce principe (interdictions abusives par exemple). Ce dernier est fréquemment utilisé à mauvais escient, souvent en raison d'une confusion entre prévention et précaution, ou encore lorsque l'on confond le débat sur les risques et les débats de société. Prenant l'exemple des OGM, il montre qu'il existe en effet plusieurs niveaux de débats : le *débat scientifique*, portant sur les connaissances ; le *débat de société*, portant sur la place et l'image de l'agriculture dans notre système social ; et le *débat sur le pilotage de l'action*, le seul qui relève du principe de précaution car portant réellement sur la gestion des risques. En outre, l'auteur réfute les caractères risquophobe, irrationnel et catastrophiste trop souvent prêtés au

principe de précaution. Ce principe vise à évaluer et réduire les risques, dans les limites du raisonnable et du possible, afin de ne pas prendre de risques inconsidérés par rapport aux bénéfices apportés. Ainsi, le bon usage du principe de précaution est très exigeant : « ce n'est pas un principe de fatalité mais un principe d'intelligence » (p. 70).

Troisièmement, convaincu des vertus du principe de précaution pour nos sociétés contemporaines, l'auteur consacre la plus grande partie de l'ouvrage à promouvoir une *philosophie de la précaution*. Pour convaincre le lecteur, Denis Grison développe d'abord très longuement l'idée que nos sociétés connaissent actuellement de profondes mutations, qui rendent un bon usage du principe de précaution indispensable. Il compare le « monde d'où nous venons » (p. 23) et le « monde où nous sommes » (p. 35). Dans le premier, la nature est considérée comme inépuisable, on peut y prélever et rejeter sans mesure. Dans le second, on prendrait conscience de la finitude des ressources, des effets indirects des actions individuelles et de l'échec du modèle libéral dans sa gestion des biens communs. On assisterait à une crise de confiance dans les responsables politiques, scientifiques et économiques en raison de l'effet des crises passées.

Cette représentation du monde justifie que nous renouions avec une attitude de prudence, déjà prônée par Aristote, à cette différence près que la réflexion doit être conduite à un niveau collectif. L'auteur distingue *prudence* et *précaution* : la première est un « souci pour soi et pour ses proches » (p. 52), tandis que la deuxième est un « souci pour le monde, l'autre que soi » (p. 52) comprenant aussi les générations futures. Les textes d'Aristote (*Ethique à Nicomaque* sur la sagesse et la prudence) et de Jonas (*Le Principe responsabilité* sur le rapport de l'Homme à la nature) sont d'ailleurs commentés dans la dernière partie de l'ouvrage. Il nous semble que le commentaire de ces deux grands classiques, qui occupe un quart de l'ouvrage, n'apporte toutefois guère plus que l'essai philosophique en lui-même.

Partant de tous ces éléments, l'auteur présente le principe de précaution comme une possibilité de contre-pouvoir face à la domination de l'économie, comme une opportunité pour établir une forme plus saine de gouver-

nance et comme un outil pour réconcilier la société et le risque. Pour le mettre en œuvre de façon satisfaisante, il faut selon lui : 1) une raison élargie, « capable de concilier une approche scientifique, technique, économique, mais aussi politique et éthique » (p. 56) ; 2) un rapport enrichi à la nature ; 3) une action non plus dominée par la seule technique mais réorientée vers les activités théoriques et politiques.

L'auteur clôt son essai en expliquant que la mise en œuvre du principe de précaution réclame à la fois des vertus intellectuelles permettant de trier les informations disponibles à un moment donné (discernement, rigueur, humilité, etc.), et surtout du courage, mais sans témérité. « Le courage consiste à regarder en face les impasses et les risques considérables auxquels cela nous conduit, à reprendre en main notre destin » (p. 81). Il nous offre donc une image du principe de précaution qui est tout sauf l'application de normes ou de règles établies. Il le considère comme un véritable principe d'action, exigeant une attitude tournée vers la délibération, l'innovation et l'action collective.

Au final, l'ouvrage fait une place considérable au plaidoyer pour une philosophie de la précaution. Cette place est telle qu'un titre du type « Pourquoi l'application du principe de précaution est-elle indispensable pour nos sociétés contemporaines ? » aurait davantage correspondu à son contenu. On peut d'ailleurs regretter que l'engagement de l'auteur pour la gestion collective des défis environnementaux du XXI<sup>e</sup> siècle soit tel qu'on est parfois plus dans la dénonciation du libéralisme et du consumérisme que dans l'analyse pure du principe de précaution. Ceci étant, cet ouvrage argumenté, illustré d'exemples concrets et richement référencé séduira le lecteur non spécialiste intéressé par les questions philosophiques. Il nous donne une définition claire du principe de précaution, du bon usage qui doit en être fait et des fondements éthiques qui lui sont associés.

**Noémie Schaller**

Chargée de mission agronomie  
et pratiques agricoles

**Centre d'études et de prospective**  
MAAF

noemie.schaller@agriculture.gouv.fr

# Note de lecture

---



DESMARTIS Marie

*Une chasse au pouvoir. Chronique politique d'un village de France*, Anacharsis, 2012

De 2001 à 2006, Marie Desmartis a étudié par observation participante, dans le cadre d'une thèse, la vie politique d'un village des Landes de Gascogne. L'ouvrage, qui en est issu, débute par le récit d'une série d'événements inquiétants : incendies nocturnes dans les palombières situées sur les terrains des élus, saccage de l'arbre de mai planté en l'honneur du nouveau maire, etc.

Pour cerner le sens de ces événements, l'auteur les situe dans une chronologie longue des clivages politiques et des répertoires d'action. Les Landes étaient, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, un désert. Le XIX<sup>e</sup> siècle marque le début d'une colonisation intérieure et d'une « mise en valeur », pilotée par l'État et les agronomes. Le système agropastoral est énergiquement aménagé pour faire place à la sylviculture, les terres communes sont accaparées par des grands propriétaires (notamment à l'occasion d'enchères pour financer les travaux d'assainissement), tandis que les plus pauvres quittent les lieux.

Au début des années 1970, la tendance multiséculaire à l'exode rural se renverse. La population augmente, pour s'établir aujourd'hui autour de 200 habitants. La première vague de néo-ruraux, d'inspiration contestataire, avait investi des fermes laissées à l'abandon. Les apports de population

suiuants concernent des personnes au profil différent, centrées sur l'accès à la propriété : chasseurs revenant au pays, professions libérales et intellectuelles, jeunes poussés hors de l'agglomération bordelaise, retraités étrangers.

Trait commun entre ces deux périodes, le contrôle du foncier est un enjeu déterminant. Être propriétaire permet de sélectionner les nouveaux arrivants (p.126). Et être à la mairie permet d'intervenir sur les plans d'occupation des sols.

L'arrivée de nouveaux habitants, porteurs d'aspirations environnementales et individualistes, transforme un jeu de rôles réglé de longue date, dans lequel les autochtones deviennent minoritaires. Les nouveaux arrivants veulent s'investir dans la vie locale ou sont enrôlés pour compléter les listes de candidatures. Minoritaires comme majoritaires recrutent des personnes dont ils ne comprennent pas bien les propriétés (orientation politique, capacité d'investissement, style de vie), au risque de se faire déborder ou de perdre la mainmise « héritée » sur les ressources communales.

Prenant part aux réunions de préparation et aux séances publiques du conseil municipal, Desmartis est immédiatement enrôlée dans

les luttes entre le « camp du maire » et le « camp des chasseurs ». Son immersion de longue durée dans la vie de la commune lui permet de cerner les rapports entre les mécanismes de décision publique (campagne électorale, délibérations du conseil municipal, relations avec les services de l'État) et une gamme de comportements politiques souterrains : rumeurs et commérages, alliances tactiques et stratégiques entre des groupes à géométrie variable, voire recours à la violence et à la menace.

L'auteur rapporte de nombreux cas de friction de voisinage, et rend bien compte d'un climat de méfiance et d'observation mutuelle, mettant à mal l'image « d'unanimisme des petits villages » où tout le monde se connaît. « Passant le plus clair de son temps sur le terrain en compagnie de leurs « ennemis », le maire et ses adjoints » (p.168), elle regrette *in fine* de n'avoir pas pu recueillir la parole des chasseurs, qu'elle considère comme « dominés », voués au silence par la domination qui s'exerce sur eux.

Le lecteur, lui, pourra regretter un certain manque d'élaboration et de recul, et se demander quels enseignements tirer de cette chronique. Pour donner un cadre aux impressions laissées par l'essai de Marie Desmarts, on lira avec avantage la prospective de l'Inra qui envisage les futurs périurbains des Landes à l'horizon 2050<sup>1</sup>.

Les observations elles-mêmes semblent parfois biaisées par un ethnocentrisme de classe renvoyant, de façon peu réflexive, à l'imaginaire cinématographique de l'opposition rural/urbain<sup>2</sup>. Combiner enquête ethnographique et analyse conceptuelle sur les modalités de circulation des informations, sortir du

village pour comparer avec d'autres, voisins ou pas, suivre le travail des agents des services de l'État intervenant sur la commune, voici quelques pistes, parmi d'autres, qui auraient permis de mieux assurer le travail de généralisation.

Alors que le débat public tend à réduire la question périurbaine au seul monde pavillonnaire, *Une chasse au pouvoir* a le mérite, malgré ces réserves, de soulever la question des « pathologies » du voisinage dans les espaces ruraux à habitat dispersé. Hervé Le Bras et Emmanuel Todd ont récemment campé, pour rendre compte de la montée du vote FN, une opposition entre une « société saine » (à habitat épars, dans l'Ouest, le Centre et le Sud-Ouest) et une « société malade » (à habitat aggloméré, au nord d'une ligne Caen-Genève, à l'est du cours du Rhône et sur toute la façade méditerranéenne)<sup>3</sup>.

Ce que suggère le travail de Marie Desmarts, c'est que les mêmes dynamiques sociales – désaffiliation, recherche de l'entre-soi, conflits d'usage de l'espace – sont à l'œuvre dans ces deux France. En matière de politiques publiques, cela va dans le sens d'une approche équilibrée des territoires, plutôt qu'une focalisation sur des zones « pathologiques » et, soi disant, hors-droit.

**Florent Bidaud**  
Chargé de mission  
Sociologie du mode agricole,  
ruralités, action collective  
**Centre d'études et de prospective**  
MAAF  
florent.bidaud@agriculture.gouv.fr

1. O. Mora, V. Banos, J.-M. Carnus, M. Regolini (dir.), 2012, *Le massif des Landes de Gascogne à l'horizon 2050. Rapport de l'étude prospective*, Conseil régional d'Aquitaine-INRA, 290 p.

2. Le chapitre 5, « Peur sur le village ou la menace comme ressource politique », évoque explicitement un film de H. Verneuil, *Peur sur la ville* (1974), mais la matrice du récit réside plutôt, selon nous, dans une série de films critiquant l'utopie du retour à la campagne, particulièrement *Les chiens de paille*, de S. Peckinpah (1971).

3. H. Le Bras, E. Todd, 1981, édition augmentée 2012, *L'invention de la France. Atlas anthropologique et politique*, Paris, Gallimard, p.194-197 et p.396-409.



# Note de lecture

---



FERRÉOL Gilles (dir.)  
*Femmes et agriculture*  
Éditions EME, 2011

L'agriculture a été et est largement étudiée, qu'il s'agisse de ses aspects économiques, politiques ou agronomiques. De nombreux travaux nous renseignent sur les filières, la politique agricole commune (PAC), les systèmes de culture ou le foncier. Et l'on ne compte plus les publications analysant les défis auxquels elle est confrontée : développement durable, changement climatique, nouveaux comportements alimentaires, rurbanisation, mondialisation, etc. En revanche, on connaît moins bien ceux qui travaillent et vivent sur les exploitations. On étudie en détail les structures, les statuts, la compétitivité du secteur, mais on discerne assez mal les individus qui, derrière les tracteurs, les hectares et les quintaux, composent le monde agricole. Plus encore que les hommes, omniprésents et visibles, les femmes en sont les grandes oubliées.

C'est dire l'intérêt de ce livre, coordonné par Gilles Ferréol (université de Franche-Comté), entièrement consacré à la place et aux rôles des femmes en agriculture. Reprenant une douzaine de communications faites lors d'un colloque d'octobre 2010, il présente des recherches récentes réalisées principalement en histoire, mais aussi en sociologie et ethnologie. Comme souvent dans ce genre de compilations, les sujets abordés sont disparates et la qualité des textes inégale. Il serait donc vain d'essayer d'en résumer fidèlement le contenu. On peut en revanche

dégager les grandes idées qui courent au fil des chapitres et qui finissent par brosser, touche après touche, un portrait réaliste et précis de la condition féminine agricole.

La plupart des auteurs, on s'en doute, insistent sur la division sexuelle du travail, sur la stricte délimitation des tâches réservées aux femmes et sur la constance historique des arguments avancés par les hommes (difficulté physique, performance) pour maintenir leur pouvoir. Les inégalités de formations, de diplômes, de qualifications et de statuts sont également bien soulignées, avec leurs conséquences en termes de reconnaissance, de disparités de revenus et de protection sociale. Ces différences reposent, depuis longtemps, sur l'affirmation implicite ou explicite que le travail des femmes est moins créateur de valeur, qu'elles ont une fonction subalterne (travail d'appoint, complément de ressources) et que leurs compétences relèveraient de qualités innées : agilité, dextérité, patience, effort. Hier, leurs journées étaient hachées, faites d'une succession de petites tâches indépendantes (chapitre 7). Aujourd'hui, elles sont encore souvent astreintes à la polyvalence, à la flexibilité et à des emplois atypiques dans la plupart des filières.

Le deuxième leitmotiv qui parcourt le livre concerne l'occupation sexuée de l'espace : aux hommes l'extérieur, les grands bâtiments, les grands animaux et le plein champ, aux

femmes l'intérieur, la sphère domestique et les tâches de proximité (lait, fromage, fruits, légumes, etc.). Cette ségrégation spatiale s'est souvent doublée, dans l'histoire, d'une séparation symbolique selon un modèle centre/périphérie bien marqué. Les hommes occupaient le cœur de l'activité professionnelle et les femmes subissaient leur périmètre d'exclusion : en viticulture, elles accédaient au greffage mais pas à la cave (chapitre 1) ; en ostréiculture, elles restaient à la cabane et n'allaient pas sur l'eau (chapitre 12) ; en agriculture, elles sillonnaient la ferme mais n'avaient pas droit au tracteur (chapitre 2). Il a fallu de nombreuses années pour qu'elles gagnent de nouveaux espaces d'autonomie et brisent ces frontières du dedans et du dehors.

Ces conditions d'existence et de travail auraient pu susciter des revendications, voire des mobilisations collectives. Elles furent en réalité peu nombreuses et les différents auteurs montrent que ces femmes ont le plus souvent intériorisé et accepté leur subordination. Dans une société agricole androcentrée, objectivement masculine, elles furent prisonnières d'une idéologie du dévouement et de l'abnégation. Elles se pliaient, de mères en filles, aux stéréotypes d'une femme qui nourrit et qui soigne, qui souffre mais qui s'efface. Elles considéraient comme normal et naturel ce qui résultait en fait de rapports de domination, et leur morale du renoncement leur fit accepter à la fois un travail au faible prestige social et une répartition inéquitable des tâches. Plus important encore, l'activité agricole ne réclamait pas des femmes qu'elles déploient une figure attractive, séduisante, esthétiquement travaillée, sauf lors de rares fêtes locales, et elle brida l'expression de leur féminité (chapitre 5).

Un quatrième fil rouge traverse les chapitres de cet ouvrage : le souhait, au-delà des pesanteurs traditionnelles qui viennent d'être évoquées, d'identifier les voies de l'autonomisation professionnelle des femmes. Il a fallu des décennies pour briser la spirale de la domination, défendre des savoir-faire, acquérir des droits, disposer d'une protection sociale ou apparaître à sa juste place dans les statistiques officielles. Les chemins de l'émancipation furent diversifiés : agrotourisme, vente directe de produits fermiers, engagement dans des associations, prise en

charge du secrétariat et de la comptabilité de l'exploitation, etc. (chapitre 6). La diversification des formes sociétaires, souvent créées pour bénéficier d'avantages fiscaux, a favorisé la reconnaissance des conjointes. Certaines ont choisi (ou subi) le salariat, plus ou moins qualifié et saisonnier. D'autres ont obtenu le statut d'exploitante. Et plus nombreuses encore sont celles qui ont préféré travailler à l'extérieur. Quelles que soient leurs trajectoires, elles jouent dorénavant un rôle important dans la valorisation des terroirs, le respect des procédures sanitaires ou la prise en compte des enjeux environnementaux. Et elles demandent, plus que les hommes, à prendre des vacances, à consommer comme les urbains, à améliorer leur habitat. Bref, à changer de vie. Elles sont ainsi devenues, à travers leur émancipation, un facteur considérable de modernisation de l'agriculture française. Voilà bien une autre « révolution silencieuse », dont les effets se feront profondément sentir. L'emprise masculine sur la profession demeure néanmoins et ces femmes sont contraintes d'emprunter une voie étroite et périlleuse : « celle de la construction de l'autonomie dans la dépendance » (page 99).

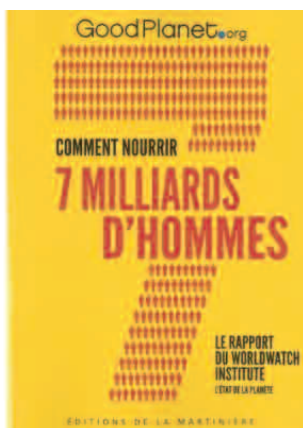
Il est dommage que certaines facettes importantes du sujet ne soient pas abordées par les auteurs, en particulier les liens entre l'émancipation des femmes agricoles et l'affirmation de la « question féminine » dans l'ensemble de la société. On regrettera aussi que plusieurs chapitres confondent « agriculture » et « ruralité », diluant la spécificité des femmes paysannes dans une analyse plus générale de la vie à la campagne. Malgré ces petits défauts, l'ouvrage est dans l'ensemble clair, bien documenté, intéressant et agréable à lire. Nous le recommandons à tous ceux qui s'intéressent aux conditions de travail et aux revenus en agriculture, à la vie des exploitations, aux rapports de genre ou encore à l'histoire des cultures traditionnelles. Mais son principal mérite est évidemment de contribuer à éclairer cette composante féminine – si souvent ignorée – du monde agricole.

**Bruno Héroult**

Chef du Centre d'études et de prospective  
MAAF  
bruno.herault@agriculture.gouv.fr

# Note de lecture

---



Worldwatch Institute  
*Comment nourrir 7 milliards d'hommes*  
Paris, La Martinière, 2011

À l'heure où la population mondiale vient de passer le cap des 7 milliards d'habitants, le défi alimentaire redevient une question centrale à laquelle les experts du *Worldwatch Institute* tentent de répondre en mobilisant leur expérience en matière de développement. Comment nourrir une population croissante, atténuer la pauvreté et la dégradation de l'environnement dans un contexte de fragilisation des systèmes alimentaires mondiaux ? Telles sont les interrogations au cœur de cet ouvrage. Mais si les enjeux liés à la faim, au changement climatique ou à la dépendance énergétique semblent complexes, la solution à tous les maux est d'emblée annoncée dans le titre de l'introduction : « Remettre les paysans au cœur du monde ».

L'ouvrage rassemble ainsi des expériences d'agriculteurs dans plus de 25 pays d'Afrique subsaharienne et d'ailleurs, décrivant leurs réussites en matière d'innovation dans tous les domaines qui touchent à l'agriculture : micro-irrigation, jardinage urbain, agro-foresterie, pêcheries, etc. Ces innovations « simples mais transformatrices » viennent éclairer un ensemble de priorités plus générales en matière de développement, telles que la stimulation de la productivité agricole, la protection des ressources naturelles et des écosystèmes, l'atténuation du changement climatique ou la préservation du capital santé

des populations. Les quinze chapitres du livre sont répartis par thèmes autour de ces grandes priorités.

Si l'on en résume les principaux messages, trois changements radicaux permettraient de lutter contre la faim et la pauvreté : investir dans les sols et dans l'eau pour la reconstitution des terres et des aquifères ; améliorer les systèmes de production et de distribution pour limiter les pertes et gaspillages ; impliquer les agriculteurs des pays en développement dans la résolution des problèmes globaux. Le développement agricole ne consiste pas simplement à stimuler les récoltes et les rendements, mais à innover dans les modes de production, de distribution et de consommation alimentaires.

Citant de nombreuses études, les auteurs observent d'abord que « l'éco-agriculture » est capable de répondre à la demande alimentaire croissante tout en restant compétitive. L'analyse de 286 projets dans 57 pays en développement a permis de voir les rendements augmenter de 79 % en moyenne par rapport aux systèmes d'exploitation traditionnels, tout en assurant la protection des écosystèmes et l'amélioration de la sécurité alimentaire : agriculture biologique en Afrique, agroforesterie au Mozambique, en Tanzanie et en Zambie, agriculture de conservation au

Zimbabwe ou encore agriculture verte au Malawi, etc.

À titre d'illustration, l'ouvrage consacre un chapitre aux innovations nécessaires dans les cultures végétales. « La révolution des légumes » pourrait apporter des solutions à long terme à la faim chronique. La recherche participative, associant petits producteurs et centres de recherche, dans le cadre de partenariats public-privé, a un potentiel immense en Afrique, pour mettre à disposition des agriculteurs des semences adaptées et améliorer la production et la consommation de légumes indigènes.

L'ouvrage met aussi en lumière le rôle de l'agriculture urbaine dans la sécurité alimentaire puisqu'elle produit actuellement 15 % à 20 % de la nourriture mondiale et pourrait faire vivre en 2020 de 35 à 40 millions d'Africains, tout en améliorant le statut des femmes. Une attention toute particulière est d'ailleurs donnée aux femmes en tant que productrices de nourriture, cultivatrices et travailleuses agricoles. Les auteurs mettent en avant les stratégies innovantes ayant pu aboutir à une meilleure sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que l'accès aux marchés à des conditions équitables, et ce en valorisant les connaissances et les compétences des femmes. Il s'agit des politiques permettant l'évolution des technologies de l'information et de la communication, des programmes de crédit dédiés aux femmes, des services de vulgarisation agricole ou des formes d'organisation telles que les coopératives locales de femmes en Afrique. Enfin, l'accaparement des terres et les grands investissements fonciers en Afrique constituent un autre problème sur lequel se penchent les auteurs, pointant l'épineux problème des droits fonciers dans les pays en développement et soulignant la nécessité d'impliquer les communautés locales dans les décisions concernant les investissements agricoles.

Il s'agit là d'un aperçu des multiples expériences innovantes rapportées par les auteurs. Si l'on ne peut en fournir ici une synthèse détaillée, il convient de citer le principal mérite de cet ouvrage, celui « d'envisager

l'agriculture durable d'une manière systémique », même si l'accent est davantage mis sur le stade de la production. Celle-ci n'étant qu'un aspect d'un système socio-économique complexe, l'ouvrage insiste sur la nécessité de passer à une agriculture écologique en adoptant des modèles qui tiennent compte à la fois de l'environnement, de la société, de l'économie, et qui « permettent d'avoir une « vision » du développement ». Pour que cette transition réussisse, des innovations sont nécessaires dans l'évaluation des projets de développement agricole et dans les institutions. Et cela demande des incitations financières, comme des facilitations de crédits, des assurances sur les récoltes, des exemptions d'impôts, des financements pour la mise en place de politiques vertes, etc. Les auteurs concluent qu'à l'origine de l'insécurité alimentaire se trouvent d'abord des problèmes de gouvernance et d'investissements publics, et rappellent que l'agriculture « doit rester au premier plan des préoccupations de la communauté mondiale ». De quoi inspirer les gouvernements et les acteurs du développement.

Cet ouvrage, bien documenté et accessible, revient donc sur un sujet qui ne cesse d'occuper les débats publics. Loin de survoler les multiples thèmes traités dans chacun des quinze chapitres, il dresse un panorama assez complet des défis actuels de l'agriculture et de l'alimentation, tout en proposant des solutions concrètes puisées sur le terrain auprès des acteurs directement concernés. Si beaucoup des sujets (malnutrition, pertes agricoles, « éco-agriculture », etc.) semblent déjà traités par d'autres auteurs, l'ouvrage ne manque pas d'originalité et ce sont justement ces multiples retours d'expériences qui font sa valeur.

**Hiba El Dahr**

Chargée de mission Agriculture,  
développement et échanges internationaux  
**Centre d'études et de prospective**  
MAAF

# Note de lecture

---



PARMENTIER Bruno  
*Manger tous et bien*, Le Seuil, 2011

Cet ouvrage aborde toutes les questions actuelles relatives à l'alimentation, de la production aux aspects sociologiques et politiques, sans oublier les impacts potentiels sur la santé. L'auteur, Bruno Parmentier, a dirigé pendant dix ans l'École supérieure d'agriculture d'Angers. Sur le même sujet, il a déjà publié en 2007 *Nourrir l'humanité, les grands problèmes de l'agriculture mondiale au vingtième siècle* (La Découverte).

Cet ouvrage débute par une définition de la qualité alimentaire et par une analyse de l'évolution des modes de consommation : budget consacré à l'alimentation, types d'aliments consommés, diminution du temps alloué à la préparation des repas, etc. Ce chapitre met en évidence les paradoxes de notre époque en matière alimentaire et les comportements parfois irrationnels des consommateurs : attentes excessives et contradictoires, peurs souvent non justifiées compte tenu de l'augmentation de la sécurité sanitaire. Ces pages exposent aussi l'intérêt du développement de l'analyse sensorielle des aliments, un sujet phare de la recherche en agro-alimentaire mais encore relativement peu connu.

Sont évoquées ensuite les différentes crises alimentaires de ces dernières années : de la « vache folle » aux pesticides, en passant

par les OGM et la dioxine. Il est rappelé que le principe de précaution a prévalu lors de la gestion de ces crises. Les principales maladies alimentaires sont également analysées : obésité, allergies et maladies dites « comportementales » (anorexie, boulimie).

Le chapitre suivant aborde les aspects sociaux et religieux liés à l'alimentation. Les types d'alimentation spécifiques dictés par des aspects religieux (judaïsme, islam), en nette augmentation depuis quelques années, sont des thématiques actuellement sensibles par les adaptations qu'elles nécessitent : adaptation des modes d'abattage des animaux de boucherie, mise en place de gammes de produits adaptés dans les linéaires, etc. Certaines tendances plus générales sont également décrites : le recours aux aliments bio, les produits sans OGM, le végétarisme et le crudisme. L'auteur assimile ces pratiques à un comportement de type religieux.

Le chapitre sur les défis à relever est important. Le principal défi est évidemment celui de la faim dans une partie du monde. L'auteur développe relativement peu ce domaine, qui a déjà fait l'objet de son précédent ouvrage, et il se contente de rappeler qu'il sera difficile de nourrir 9 milliards de personnes en 2050 sans un changement profond de stratégies. Parallèlement, il alerte sur la question

du gaspillage alimentaire, qui se produit en Europe et en Amérique du Nord essentiellement au niveau de la grande distribution ou du consommateur final. Parmentier propose ensuite un tour d'horizon des principaux produits végétaux et animaux, en insistant sur leurs caractéristiques agronomiques, économiques et sociales.

Enfin, le dernier chapitre développe l'idée d'un nouveau pacte entre agriculture et société et parcourt l'évolution du monde rural français depuis la Libération : nouveaux modes de vie, redécouverte des circuits courts, etc. La question du bien-être animal, actuellement très surveillée par la Commission européenne, est lucidement traitée. Intéressantes également sont les pages qui dressent un panorama de la situation agricole dans les différents États membres de l'Union européenne.

Cet ouvrage aborde avec esprit d'à propos, et en citant des exemples pertinents, l'ensemble des questions actuelles relatives à l'alimentation. Il traite certes de sujets souvent abordés depuis quelques années et par conséquent de nombreux messages ne sont pas inédits. Cependant, l'expérience étendue de l'auteur et sa connaissance du continent américain lui permettent de citer, par exemple au sujet de l'obésité, certaines initiatives prises localement et peu connues du public français.

Le texte est émaillé d'anecdotes historiques rendant le style très vivant et la lecture de cet

ouvrage particulièrement agréable et enrichissante. Citons l'anecdote des chats fous de Minamata : un des premiers signes de cette catastrophe écologique du XX<sup>e</sup> siècle, liée à une pollution industrielle massive par le mercure, avait été le comportement irrationnel des chats qui sautaient dans le port pour se noyer. Ce comportement avait alerté le corps médical et, de nos jours, le concept « d'animaux sentinelles » est maintenant bien intégré.

On peut cependant reprocher à cet ouvrage une certaine dispersion dans les thèmes abordés, liée au fait que l'ensemble des points relatifs à l'alimentation sont traités. On peut noter aussi quelques raccourcis un peu hâtifs et des affirmations non prouvées, comme celle annonçant que la France a raté son virage bio ou celle consistant à dire que l'hémisphère Sud pratique le bio car les agriculteurs n'ont pas les moyens d'acheter des pesticides. Il semble également inapproprié de dire que l'information entre alimentation et santé ne fait pas partie des priorités en France, compte tenu de l'importance de ce thème, particulièrement traité par de nombreux médias depuis plusieurs années.

**Madeleine Lesage**

Chargée de mission Alimentation, santé,  
risques sanitaires

**Centre d'études et de prospective**

MAAF

madeleine.lesage@agriculture.gouv.fr

## Recommandations aux auteurs

### ● Format

Les manuscrits sont présentés sous format Word ou Writer en police de taille 12. Ils ne dépassent pas 50 000 signes espaces inclus, y compris tableaux, graphiques, bibliographie et annexes.

Sur la première page du manuscrit doivent figurer :

- le titre de l'article ;
- le(s) nom(s) de(s) auteur(s) et leur(s) institution(s) ;
- le résumé de l'article (800 signes espaces compris) en français et en anglais ;
- trois à six mots-clés en français et en anglais.

Toutes les sources des chiffres cités doivent être précisées. Les sigles doivent être explicités. Lorsque l'article s'appuie sur une enquête, des traitements de données, etc., un encadré présentant la méthodologie est souhaité. Pour une meilleure lisibilité, les notes de bas de page doivent être limitées en nombre et en longueur.

Les références bibliographiques sont présentées ainsi :

- a** - Dans le texte ou les notes, chaque référence citée est constituée du nom de l'auteur et de l'année de publication entre parenthèses, renvoyant à la bibliographie en fin d'article. Par exemple : (Griffon, 2004).
- b** - À la fin de l'article, les références sont classées par ordre alphabétique d'auteurs et présentées selon les normes suivantes :
  - pour un ouvrage : nom de l'auteur, initiale du prénom, année, *Titre d'ouvrage*, ville, maison d'édition ;
  - pour un article : nom de l'auteur, initiale du prénom, année, « Titre d'article », *Revue*, n° de parution, mois, pages.

Seules les références explicitement citées ou mobilisées dans l'article sont reprises en fin d'article.

### ● Compléments pour mise en ligne de l'article

Dans la perspective de la publication de l'article sur le site internet du CEP et toujours selon leur convenance, les auteurs sont par ailleurs invités à :

- adresser le lien vers leur(es) page(s) personnelle(s) à caractère « institutionnelle(s) » s'ils en disposent et s'ils souhaitent la(les) communiquer ;
- communiquer une liste de références bibliographiques de leur choix utiles pour, contextualiser, compléter ou approfondir l'article proposé ;
- proposer une liste de lien vers des sites Internet pertinents pour se renseigner sur le sujet traité ;
- proposer, le cas échéant, des annexes complémentaires ou des développements utiles mais non essentiels (précisions méthodologiques, exemples, etc.) rédigés dans la phase de préparation de l'article mais qui n'ont pas vocation à intégrer la version livrée, limitée à 50 000 caractères. Ces compléments, s'ils sont publiables, viendront enrichir la version Internet de l'article.

### ● Procédure

Tout texte soumis est lu par au moins 3 membres du comité de rédaction. Deux fiches de lecture rédigées par un des membres du comité de rédaction et par un expert extérieur sont transmises aux auteurs. La décision de publication est prise collectivement par le comité de rédaction. Tout refus est argumenté.

Les manuscrits sont à envoyer, en version électronique uniquement, à :

- Pierre Claquin, secrétaire de rédaction : [pierre.claquin@agriculture.gouv.fr](mailto:pierre.claquin@agriculture.gouv.fr)
- Bruno Héroult, rédacteur en chef : [bruno.herault@agriculture.gouv.fr](mailto:bruno.herault@agriculture.gouv.fr)

### ● Droits

En contrepartie de la publication, l'auteur cède à la revue *Notes et Études Socio-Économiques*, à titre exclusif, les droits de propriété pour le monde entier, en tous formats et sur tous supports, et notamment pour une diffusion, en l'état, adaptée ou traduite. À la condition qu'il demande l'accord préalable à la revue *Notes et Études Socio-Économiques*, l'auteur peut publier son article dans un livre dont il est l'auteur ou auquel il contribue à la condition de citer la source de première publication, c'est-à-dire la revue *Notes et Études Socio-Économiques*.

# *Notes et études socio-économiques*

Tous les articles de *Notes et Études Socio-Économiques* sont téléchargeables gratuitement sur :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

- Rubrique **Publications > Notes et études socio-économiques**

<http://agriculture.gouv.fr/centre-d-etudes-et-de-prospective>

- Rubrique **Publications du CEP > Notes et études socio-économiques**

Abonnement à l'alerte électronique en envoyant un message à l'adresse :

[revue-nese@agriculture.gouv.fr](mailto:revue-nese@agriculture.gouv.fr) avec le sujet « **abonnement** »

## ***Notes et études socio-économiques***

Ministère de l'Agriculture,

de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Secrétariat Général

Service de la Statistique et de la Prospective

Centre d'études et de prospective

### **Renseignements :**

Service de la Statistique et de la Prospective

Centre d'Études et de Prospective

12, rue Henri-Rol-Tanguy –

TSA 70007 –

93555 Montreuil sous Bois Cedex

tél. : 01.49.55.85.05

### **Diffusion :**

Service de la Statistique et de la Prospective

Bureau des ventes – BP 32688

31326 – Castanet Tolosan cedex

**Vente au numéro :** [agreste-ventes@agriculture.gouv.fr](mailto:agreste-ventes@agriculture.gouv.fr)

fax : 05.61.28.93.66

**Abonnement :** tél. : 05.61.28.93.05